



**Fondation internationale pour la conservation
de la nature tropicale, Kerzers**

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation**

Comptes annuels 2015



KPMG SA
Audit Suisse romande
Rue du Seyon 1
CH-2000 Neuchâtel

Case postale 2572
CH-2001 Neuchâtel

Téléphone +41 58 249 61 30
Téléfax +41 58 249 61 58
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de
Fondation internationale pour la conservation de la nature tropicale, Kerzers

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation internationale pour la conservation de la nature tropicale pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

KPMG SA

Fabien Perrinjaquet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Gaëtan Moritz
Expert-réviseur agréé

Neuchâtel, le 21 décembre 2016

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes)

Bilan au 31 décembre	2015	2014
ACTIF	CHF	CHF
Actif circulant		
Trésorerie	80,622	57,533
Autres créances à court terme envers des sociétés proches	-	15,670
Total de l'actif circulant	80,622	73,203
Actif immobilisé		
Shipstern Nature Reserve Ltd. (terrains au Belize)	660,730	660,730
Correction de valeur Shipstern Nature Reserve Ltd.	(660,730)	(660,730)
Total de l'actif immobilisé	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	80,622	73,203

Bilan au 31 décembre	2015	2014
PASSIF	CHF	CHF
Fonds étrangers à court terme		
Provision	-	1,442
Passifs de régularisation	2,000	2,000
Total des fonds étrangers à court terme	2,000	3,442
Fonds propres		
Capital de la fondation	1,000	1,000
Réserves facultatives issues de bénéfices		
- Report de bénéfice	68,760	135,675
- Bénéfice / (Perte) de l'exercice	8,862	(66,915)
Total des fonds propres	78,622	69,761
TOTAL DU PASSIF	80,622	73,203

Compte de résultat	2015	2014
	CHF	CHF
Produits d'exploitation		
Dons	273,664	182,402
Adoption	7,100	7,176
Souscriptions "hectares"	13,050	16,500
Autres produits d'exploitation	4,180	12,014
Total des produits d'exploitation	297,994	218,092
Charges d'exploitation		
Frais de fonctionnement réserve Belize	(290,264)	(278,951)
Frais de port	-	(4,078)
Autres charges d'exploitation	(1,331)	(1,649)
Total des charges d'exploitation	(291,595)	(284,678)
Charges financières	(128)	(329)
Produits financiers	2,591	-
Bénéfice / (Perte) de l'exercice	8,862	(66,915)

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis pour la première fois conformément aux nouvelles dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Afin d'assurer la comparabilité, les données du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été adaptées aux nouvelles prescriptions relatives à la structure des comptes annuels.

But de la Fondation

Le but de la Fondation est de contribuer à la conservation de la nature tropicale, en vouant une attention particulière à la protection des papillons et autres invertébrés. La Fondation ne poursuit aucun but lucratif ou commercial.

Reconnaissance des dons

Les produits liés aux dons reçus ("dons", "Adoption" et "Souscriptions "hectares") et les charges liées aux dons versés ("Frais de fonctionnement réserve Belize") sont comptabilisés lors de l'encaissement ou du décaissement des dons.

Les versements de dons sont effectués exclusivement dans les limites du but de la Fondation.

Autre information

La fondation ITCF a réceptionné un rapport d'organe de révision de la fondation appelée "The Corozal Sustainable Future Initiative (CSFI) au Belize concernant l'audit des comptes 2015 de cette fondation. Le rapport d'audit daté du 14 septembre 2016 a été délivré par le cabinet d'audit indépendant "Moore Stephens" et indique que les états financiers 2015 présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de cette fondation au 31 décembre 2015 en accord avec les normes internationales IFRS. Les fonds envoyés par la Fondation ITCF (apparaissant dans la rubrique "Frais de fonctionnement réserve Belize) apparaissent dans les comptes de la Fondation CSFI et selon le rapport d'organe de révision de cette fondation, ces fonds ont été utilisés selon les buts formulés.

Emplois à plein temps

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

Evénements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publié ici.